



Associu Cutese

Dossier de candidature
Exposition Art et Artisanat
Village Coti-Chiavari du 25 au 26 juin 2022



En raison de la situation sanitaire, cette manifestation se tiendra sous réserve des autorisations préfectorales et dans les conditions imposées par les protocoles en vigueur.

Attention : ce dossier ne vaut pas inscription.

Cette dernière devra être validée par le jury composé de membres de l'Associu Cutese.

Nous vous adresserons une réponse au moins 20 jours avant le début de l'exposition. Votre chèque sera encaissé à ce moment là.

Dossier à retourner avant le 15 mai 2022 à :

- Par voie postale :

**Maurice MARTINEZ
Lotissement Monte-Nebbio
20167 APPIETTO**

- Par courriel :

mauricemartinez@yahoo.fr

Pour les dossiers dématérialisés merci d'envoyer également votre chèque par voie postale.

Les conditions pour exposer :

- Être majeur
- S'engager à n'exposer que des **œuvres originales (pas de copie)**. L'Associu Cutese se réserve le droit de faire retirer des œuvres qui ne sauraient correspondre à ce critère. Les lithographies sont acceptées à conditions

qu'elles soient numérotées et signées par l'artiste et accompagnées d'un certificat d'authenticité.

- Les œuvres des peintres et autres plasticiens doivent être **entièrement renouvelées** d'une année sur l'autre. Chaque stand sera pris en photo pour veiller à cela.

 Le dossier doit comprendre :

- Ce formulaire dûment rempli,
- 3 photographies d'œuvres à envoyer par mail ou le lien vers votre site internet
- 1 CV actualisé
- le paiement par chèque à l'ordre de l'Associu Cutese (70 € par exposition) qui ne sera encaissé qu'une fois la candidature retenue.

Nom..... Prénom.....

Spécialité :

Adresse.....

Code Postal :..... Ville :.....Pays :.....

Téléphone.....

Mobile :.....

Courriel :.....

Site internet :

Si inscrit à la Maison des Artistes N°.....

ou autre inscription

Date de Naissance.....

 Communication :

L'Associu Cutese prend en charge l'ensemble de la communication autour de l'évènement et investi sur plusieurs supports :

- Panneaux 4x3
- Affiches papier A3 et A4
- Flyers
- Dossier de presse relayé à l'ensemble des supports médias (télévisuels, radiophoniques et presse écrite).

Afin d'assurer une diffusion optimale, vous voudrez bien récupérer des affiches (10/15 jours avant l'expo). Un kit de communication sera également mis à disposition sur le site de l'associu.

🚩 Vernissage :

Nous organiserons notre traditionnel vernissage le samedi 25 juin à 19h00. N'hésitez pas à mobiliser vos contacts autour de cet événement où notre association investit énormément.

🚩 Rappel des modalités lors de l'installation et du déroulement de l'exposition :

L'installation aura lieu le samedi 25 juin à 8h00 (fin d'installation à 10h00).

La clôture et le démontage se feront en fin de journée le dimanche 26 juin à partir de 19h00.

Nous rappelons que votre présence est obligatoire du début à la fin de l'exposition. Les horaires d'ouverture au public pour les 2 journées : 10h00-19h00.

Vous bénéficiez d'un emplacement de **2 mètres** en linaire.

Vous devez vous équiper de clous, marteau, échelle et tout autre outil nécessaire à l'accrochage.

- Pour les exposants murs : ne pas surcharger sa surface et pas de table imposante devant, une seule petite table (max 50 cm de diamètre type guéridon) le reste ne sera pas autorisé et refusé le jour de l'installation. Il pourra être demandé à l'artiste de revoir son accrochage s'il est jugé trop « lourd ». Certaines salles sont équipées de cimaises mais vous devez quand même prévoir le matériel nécessaire à l'accrochage si vous êtes placés dans des espaces non pourvus : clous, marteau...
- Pour les exposants artisans, tables : 2 m sur 1,5 m, la commune assure l'éclairage général des salles mises à disposition mais vous devrez apporter le nécessaire pour éclairer votre stand (rallonges + éclairages led), les exposants extérieurs (sous tentes) ne pourrons pas installer d'éclairage. Votre position (extérieur ou intérieur) vous sera précisée lors de la confirmation de votre inscription.

Eclairages : seuls sont autorisés les éclairages basse consommation (Led uniquement).

Lors de ces deux journées vous pourrez, si vous le souhaitez, vous restaurer au bar/restaurant "chez Véro" situé à proximité des lieux d'exposition.

Enfin, nous souhaitons qu'il y ait plusieurs animations pour rythmer les journées et le parcours. Ainsi merci de nous dire si vous comptez faire une démonstration de votre savoir faire afin que nous l'intégrions au programme.

ATTESTATION

je soussigné (e).....
m'engage à ne faire aucune réclamation à l'Associu Cutese à l'occasion de l'exposition, en cas de détérioration, perte, vol ou tout autre dommage concernant mon/mes œuvres ou tout objet de ma création.

Je reconnais être informé(e) qu'il me revient la charge de contracter une assurance pour les œuvres ou tout objet de ma création que j'expose.

Je m'engage à ne pas demander à l'Associu Cutese, un droit de reproduction pour l'œuvre reproduite en cas de réalisation d'un catalogue, ou de parution sur site Internet ou via un média traitant le sujet de l'exposition ou de l'Associu Cutese, et déclare renoncer aux droits d'auteur associés.

Pour des raisons d'organisation, toute annulation de participation intervenant moins d'un mois avant la date de début de l'exposition ne pourra pas donner droit à remboursement.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement de l'exposition et les modalités de candidature.

Date et signature obligatoires :

Date :

Signature :